COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 50 titulaires, 7 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Martine MIRANDE, Jacques **MARQUEZE**

Pouvoirs:

Michel NOUSSITOU Pierre CASABONNE à Jean-Claude COSTE à **Guy BONPAS-BERNET** Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER Marc OXIBAR à Daniel LACRAMPE Jacques NAYA à Jean-Jacques DALL'ACQUA

Maylis DEL PIANTA à Denise MICHAUT Pierre SERENA à David CORBIN Maïté POTIN à André LABARTHE Bernard UTHURRY à Marylise GASTON Jean CAMSUZOU à Jean GASTOU Valérie SARTOLOU à Michel ADAM Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALETà

Jacques MARQUEZE

Suppléants : Frédéric CACHELOU suppléant de Paule BERGES REQU Jean-Louis CAZENAVE

suppléant de Michel LAUGA Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE 2 1 AVR. 2017 Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET

Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

suppléant de Evelyne BALLIHAUTOUS - PREFECTURE Daniel RONCALEZ suppléant de Christophe GUERY OLORON SIO MARIE Daniel MEDOU-MARERE

Absents:

Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Fabienne MENE-SAFFRANE

(excusée)

RAPPORT N° 170413-27-DEV

ETUDE DE POSITIONNEMENT DU CENTRE DE PEYRANERE DEMANDE DE SUBVENTION

Mme CAMPELLO précise que le centre d'hébergement de Peyranère, propriété des PEP64, connait depuis quelques années une dégradation de sa situation économique. Face à ces difficultés, les PEP64 ont pris la décision de le mettre en vente.

Le centre est actuellement géré par la Ligue de l'Enseignement, pour une période transitoire de 4 mois (Janvier à Avril 2017).

La vocation première de ce centre est le tourisme éducatif géré ,par le code de l'action sociale : accueil de classes vertes, classes de neige, classes de découverte de la montagne.

Consciente de l'intérêt que représente cette structure située au cœur du Parc National des Pyrénées et à 2 km de la station de ski de fond du Somport, la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn envisagerait donc de faire l'acquisition du Centre d'hébergement de Peyranère, via l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL).

Au préalable, il est nécessaire de conduire une étude pour définir une stratégie de positionnement et de développement pour cet équipement.

Elle aura pour objectifs :

- Sur la base de l'état des lieux réalisé par une étude précédente, d'actualiser le diagnostic du centre d'hébergement,
- Au regard du marché et des autres projets du territoire, de proposer des scenarii de positionnement et de développement, afin que le projet puisse être viable économiquement et s'intégrer dans la stratégie touristique du territoire.

Le montant du marché est estimé à 40 000 € TTC.

Des financements, pouvant aller jusqu'à 80%, pourraient être sollicités dans le cadre de :

- l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Améliorer, diversifier et qualifier l'offre touristique pyrénéenne : approche expérimentale et innovante» lancé dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif – dépôt avant le 28 avril 2017,
- l'Appel à projet départemental dépôt avant le 15 mai 2017.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention (M. LABARTHE)

- ADOPTE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager la consultation pour la réalisation d'une étude de positionnement du Centre de Peyranère et signer le marché correspondant
- AUTORISE Monsieur le Président à répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Améliorer, diversifier et qualifier l'offre touristique pyrénéenne : approche expérimentale et innovante »,
- AUTORISE Monsieur le Président à répondre à l'Appel à projet départemental,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter éventuellement des subventions auprès des partenaires financeurs Etat, Europe, Région, Département.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21104117

Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 21 AVR. 2017

SOUS - PREFECTURE OLORON SIG MARIE